

VIATRAJECTOIRE COMMENT ÇA MARCHE ?

Prérequis : je dispose d'un courriel personnel valide ou je renseigne celui du proche qui m'accompagne dans mes démarches.



① Je me connecte sur www.viatrajectoire.fr

Je clique sur l'espace « Particuliers – Personnes âgées ». Puis je clique sur « Créer mon dossier ».

② Je remplis mon dossier

Je complète le volet administratif, si nécessaire à l'aide d'un proche ou d'un accompagnant professionnel.



③ Je déclare mon médecin traitant

Mon dossier lui est transmis directement. Ensuite, je prends rendez-vous avec lui pour remplir le volet médical et le volet autonomie du dossier.

④ Je sélectionne les maisons de retraite selon mes critères

J'utilise l'annuaire pour rechercher et sélectionner les établissements qui m'intéressent.

Je choisis ceux qui me correspondent et j'envoie mes demandes.



⑤ Je suis et je peux modifier mes demandes sur mon espace personnel

Je suis régulièrement l'avancée de mes demandes en me connectant sur mon « espace particulier ».

Je peux compléter, modifier mon dossier à tout moment, et depuis mon domicile !

